

Pour une prise en charge globale de la personne usagère de drogues dans notre société

Prise de position du 18 mars 2015

L'association Première ligne défend la nécessité d'offrir des prestations sociales aux usagers de drogues en complément d'une prise en charge sanitaire adéquate. En particulier, l'association vise à promouvoir la réinsertion socio professionnelle des personnes usagères de drogues.

Elle demande :

- Une politique publique concertée tenant compte autant des prestations sociales que des éléments sanitaires,
- Des moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces prestations.

Cela implique :

- Le maintien et le développement des prestations de réduction des risques sanitaires,
- Le développement de prestations spécifiques à la lutte contre l'hépatite C (les personnes usagères de drogues étant spécifiquement touchées par ce virus),
- Une valorisation du potentiel des personnes usagères de drogues à se mobiliser dans des projets leur permettant un mieux-être,
- Une reconnaissance de leurs ressources et de leurs capacités et aptitudes à travailler.

Qu'est-ce que la santé sociale ?

La santé, définie par l'Organisation mondiale de la santé, est un état de complet bien-être physique, mental ou social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (1946).

La déclaration de Jakarta (1997)¹ précise qu'un certain nombre de déterminants sont les conditions préalables à l'instauration de la santé. Elle cite notamment la paix, le logement, l'éducation, la sécurité sociale, les relations sociales, l'alimentation, un revenu, la responsabilisation des femmes, un écosystème stable, une utilisation durable des ressources, la justice sociale, le respect des droits humains ou encore l'équité.

En accord avec cette déclaration, l'association Première ligne a toujours défendu les personnes usagères de drogues dans leur globalité et a toujours refusé de les réduire à leur simple statut de consommatrices. Ainsi, accéder à une activité, se sentir capable d'élaborer des projets, même à très court terme, est tout aussi important que de bénéficier de matériel stérile et de soins de santé primaire. Il s'agit de mettre au premier plan l'être humain que l'étiquette de «toxicomane» cache encore souvent.

¹ Issue de la quatrième conférence internationale sur la promotion de la santé / Déclaration d'Alédaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques
- OMS - http://www.who.int/social_determinants/fr/

L'expérience menée par le dispositif mis en place en septembre 2010 dénommé «le Pôle de valorisation des compétences sociales et professionnelles des usagers de drogues» nous prouve, année après année, que les personnes usagères de drogues ont des compétences professionnelles et la capacité de les utiliser dans différentes activités de travail. Pour autant, il faut adapter ces activités aux situations que vivent les consommateurs d'une part et, d'autre part, proposer un encadrement constant et privilégié permettant de mobiliser les personnes usagères de drogues dans des projets de réinsertion socio professionnelle individualisés.

D'une politique de santé publique liée au VIH, le travail de réduction des risques doit évoluer vers une politique de préservation de la santé globale qui tient compte des besoins sociaux exprimés régulièrement par les personnes usagères de drogues.